Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence Socio, veuillez visiter :
licencesocio.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE SOCIOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sociologie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SOCI-EP1** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **3, indicatif**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Cadrage sociologique et analyse des usages** (3 questions) — **Page 3**
2. **Traitement numérique et interprétation des données** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du traitement et de la restitution** (3 questions) — **Page 7**
4. **Protection des personnes et prévention des risques numériques** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C1 - Usages digitaux et numériques/2026/Licence Sociologie - C1 - Usages digitaux et numériques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Cadrage sociologique et analyse des usages

L'Observatoire des usages numériques de Valmont étudie les démarches administratives en ligne et les inégalités d'accès aux services numériques à partir de 240 questionnaires recueillis auprès d'habitants adultes. Les documents techniques précisent les variables disponibles et les limites d'interprétation des données agrégées.

Partie 1

Question 1.1. Formulez une question de recherche sociologique cohérente avec l'enquête. Précisez la population effectivement interrogée et indiquez une limite importante de l'échantillon.

Question de recherche : l'équipement principalement utilisé est-il associé aux difficultés déclarées lors des démarches administratives en ligne ? La population interrogée comprend les 240 habitants adultes ayant participé à l'enquête de Valmont. Une limite importante tient à la méthode de recrutement : elle n'est pas précisée. Les résultats ne permettent donc pas d'estimer directement la situation de l'ensemble des habitants de Valmont ni de considérer l'échantillon comme représentatif.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Étudier l'association entre équipement et difficultés déclarées chez les 240 adultes interrogés, sans généraliser à tous les habitants de Valmont.

Question 1.2. À partir du DT 2, distinguez une variable décrivant une pratique numérique d'une variable décrivant une difficulté d'accès. Pour chacune, indiquez sa nature et une modalité observée.

La variable **équipement principal** décrit une pratique numérique. C'est une variable qualitative nominale, dont une modalité observée est « smartphone » (156 répondants). La variable **difficulté déclarée** décrit une difficulté d'accès : elle est qualitative nominale dichotomique, avec les modalités « au moins une difficulté » et « aucune difficulté ». L'extrait définit ces modalités, mais ne fournit pas l'effectif correspondant aux difficultés déclarées.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Pratique : équipement principal, modalité « smartphone ». Difficulté : difficulté déclarée, modalité « au moins une difficulté ».

Question 1.3. Expliquez pourquoi le fait de déclarer utiliser principalement un smartphone ne permet pas, à lui seul, de conclure que la personne maîtrise les démarches administratives en ligne. Donnez deux facteurs sociaux ou matériels susceptibles d'influencer cette relation.

Déclarer utiliser principalement un smartphone renseigne sur l'équipement, pas sur la capacité à accomplir une démarche en ligne. Celle-ci suppose notamment de comprendre les consignes, de remplir des formulaires et de gérer des identifiants. La relation dépend aussi des **compétences numériques et de la maîtrise de l'écrit**, ainsi que des conditions matérielles : une connexion instable ou le partage de l'appareil peuvent limiter les possibilités d'usage. L'équipement seul ne permet donc pas de conclure à la maîtrise des démarches administratives.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’usage principal d’un smartphone ne prouve pas la maîtrise des démarches, qui dépend aussi des compétences et des conditions matérielles.

2. Traitement numérique et interprétation des données

Les candidats exploitent les effectifs de 240 questionnaires pour calculer la répartition des répondants selon leur équipement principal. Le tableau de résultats et le document réponse permettent de vérifier les proportions et de préparer une restitution prudente, sans attribuer de lien causal non démontré.

Partie 2

Question 2.1. Calculez la proportion de répondants qui déclarent utiliser principalement un smartphone. Présentez le calcul et le résultat arrondi au dixième de point.

La modalité « smartphone » compte 156 répondants sur un total de 240 questionnaires. On applique la formule de proportion : $p = \frac{156}{240} \times 100 = 65,0\,\%$. Arrondi au dixième de point, le résultat reste 65,0 %. Il décrit uniquement l'équipement déclaré comme principalement utilisé par les participants à l'enquête ; il ne renseigne pas, à lui seul, sur leur capacité à effectuer une démarche administrative en ligne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sur les 240 répondants, 156 déclarent utiliser principalement un smartphone, soit 65,0 %.

Question 2.2. Complétez le tableau du DR 1 en calculant les proportions des trois catégories d'équipement. Vérifiez que la somme des pourcentages est cohérente avec le total.

Équipement principal	Effectif	Calcul et pourcentage
Smartphone	156	$156/240 \times 100 = 65,0\,\%$
Appareil partagé	48	$48/240 \times 100 = 20,0\,\%$
Autre équipement	36	$36/240 \times 100 = 15,0\,\%$
Total	240	$240/240 \times 100 = 100,0\,\%$

Les effectifs des trois catégories totalisent bien 240 questionnaires. Leurs proportions, calculées sur ce même total, donnent 100,0 % après arrondi au dixième. La répartition est donc cohérente. Elle décrit les participants interrogés et ne permet pas d'estimer directement les équipements de l'ensemble des habitants de Valmont.

DR 1 complété : calculs et pourcentages

Équipement principalement utilisé	Effectif	Calcul et pourcentage
Smartphone	156	156/240 × 100 = 65,0 %
Appareil partagé	48	48/240 × 100 = 20,0 %
Autre équipement	36	36/240 × 100 = 15,0 %
Total	240	100,0 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Smartphone : 65,0 % ; appareil partagé : 20,0 % ; autre équipement : 15,0 %. Ensemble : 100,0 %.

Question 2.3. Rédigez deux phrases de restitution destinées à une note de synthèse : la première doit rapporter un résultat chiffré exact et la seconde doit en préciser une limite d'interprétation. N'attribuez pas de lien causal que les données ne démontrent pas.

La première phrase rapporte l'effectif et sa proportion : 156 répondants sur 240 déclarent utiliser principalement un smartphone, soit 65,0 %. La seconde doit limiter la portée de ce constat. Les personnes interrogées sont des habitants adultes ayant participé à l'enquête, et les données agrégées ne permettent pas d'estimer directement la situation de tous les habitants de Valmont. Cette répartition ne démontre aucun lien causal.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dans l'enquête, 156 répondants sur 240 déclarent utiliser principalement un smartphone, soit 65,0 %. Ce résultat concerne les participants et ne représente pas nécessairement l'ensemble des habitants de Valmont.

3. Préparation du traitement et de la restitution

Les candidats organisent le traitement des questionnaires et préparent une restitution destinée aux équipes municipales. Le circuit de traitement du DT 1 et les consignes du DT 3 encadrent les opérations, la gestion des données et l'accessibilité de leur diffusion.

Partie 3

Question 3.1. Décrivez, dans l'ordre, quatre opérations nécessaires entre la réception des questionnaires et la production d'un tableau de résultats contrôlé. Pour chaque opération, précisez brièvement son utilité.

1. **Réception sécurisée :** recueillir les questionnaires dans un espace protégé et réserver les données brutes aux personnes chargées du traitement.
2. **Contrôle et nettoyage :** vérifier la présence des réponses nécessaires et repérer les incohérences pour fiabiliser le fichier.
3. **Préparation des variables :** ne conserver que les informations utiles à l'analyse et les coder de façon cohérente.
4. **Analyse et vérification :** produire les résultats, contrôler leur exactitude et organiser les données dans un tableau agrégé.

Cette séquence suit le circuit du DT 1 et permet de préparer une restitution à partir de résultats contrôlés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réception sécurisée, contrôle et nettoyage, préparation des variables, puis analyse et vérification des résultats.

Question 3.2. Complétez le DR 2 en proposant une mesure adaptée pour chacune des étapes de gestion des données. Votre réponse doit traiter la limitation des accès, la pseudonymisation, la durée de conservation et la diffusion des résultats.

Les mesures ci-dessous suivent les consignes du DT 3. Les fichiers restent dans l'espace institutionnel à accès contrôlé, et seuls les membres habilités peuvent les consulter. La pseudonymisation réduit l'identification directe, mais ne rend pas à elle seule le fichier anonyme.

Étape	Mesure proposée
Accès aux fichiers	Limiter l'accès aux personnes habilitées et utiliser l'espace institutionnel contrôlé.
Pseudonymisation	Remplacer les identifiants directs par un code et séparer les coordonnées des réponses.
Durée de conservation	Fixer et appliquer une échéance de suppression selon les consignes de l'établissement.
Diffusion des résultats	Publier des résultats agrégés après vérification des catégories rares.

Ces précautions s'appliquent au fichier de travail comme aux résultats diffusés.

DR 2 complété

Étape	Mesure proposée
Accès aux fichiers	Personnes habilitées
Pseudonymisation	Code; coordonnées séparées
Durée de conservation	Suppression à échéance
Diffusion des résultats	Résultats agrégés; rares vérifiés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Accès réservé, identifiants remplacés par un code, suppression à échéance fixée, résultats agrégés et catégories rares vérifiées.

Question 3.3. Proposez deux adaptations concrètes pour rendre la restitution numérique plus accessible à des publics ayant des équipements ou des compétences numériques différents. Justifiez chacune en une phrase.

La restitution doit être lisible et utilisable avec des équipements et des niveaux de compétence différents.

- Adopter une structure simple, des intitulés compréhensibles et des contrastes suffisants : les résultats sont plus faciles à parcourir, notamment sur un petit écran.
- Proposer une version téléchargeable adaptée aux mobiles, accompagnée d'une synthèse en langage clair : les personnes peuvent consulter les résultats sans disposer d'un équipement particulier ni maîtriser des outils complexes.

Ces adaptations reprennent les critères d'accessibilité indiqués dans le DT 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévoir une présentation lisible et contrastée, ainsi qu'une version téléchargeable adaptée aux mobiles et expliquée clairement.

4. Protection des personnes et prévention des risques numériques

Les situations portent sur les risques associés au partage de réponses brutes et à la publication de catégories très peu représentées. Les consignes du DT 3 indiquent les mesures de protection des fichiers et les précautions visant à réduire le risque de réidentification.

Partie 4

Question 4.1. Un membre de l'équipe propose de déposer le fichier contenant les réponses brutes sur un espace personnel de partage public afin de faciliter le travail à distance. Identifiez deux risques et indiquez une solution de remplacement conforme aux consignes du DT 3.

Un espace personnel public expose les réponses brutes à des personnes non habilitées et fait perdre le contrôle sur leur copie ou leur réutilisation. Des informations présentes dans les réponses pourraient aussi permettre d'identifier indirectement des répondants. Il faut conserver les fichiers dans l'espace institutionnel à accès contrôlé, réservé aux membres autorisés. Le fichier de travail doit contenir uniquement les variables utiles, sans identifiants directs ; les coordonnées éventuelles sont séparées des réponses et les identifiants remplacés par des codes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Risques : accès non autorisé et divulgation ou réidentification des répondants. Solution : espace institutionnel contrôlé, réservé aux personnes habilitées.

Question 4.2. Un tableau de résultats contient une catégorie comptant une seule personne. Indiquez le risque associé à sa diffusion et proposez une mesure de présentation qui réduit le risque de réidentification sans inventer de données.

La publication d'un effectif égal à une personne peut permettre d'identifier indirectement le répondant, notamment en croisant cette information avec d'autres éléments connus. Il faut examiner cette catégorie rare avant diffusion. Si cela reste pertinent pour l'analyse, regrouper la catégorie avec une autre catégorie compatible, sans modifier ni fabriquer d'effectifs. Si aucun regroupement n'est justifié, ne pas publier la cellule et signaler que l'effectif est masqué.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Risque : réidentification. Regrouper la catégorie avec une catégorie compatible ou masquer sa cellule si le regroupement n'est pas pertinent.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de sociologie, session 2026, code 26-LIC-SOCI-EP1, dure 2 h 30 et affiche un coefficient indicatif de 3. Elle porte sur l'enquête fictive de l'Observatoire de Valmont auprès de 240 habitants adultes sur les usages numériques et les démarches administratives en ligne. Elle évalue le cadrage sociologique, le calcul et l'interprétation de proportions, le traitement, la restitution et la protection des données.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion se calcule par p = (n / N) × 100, avec n l'effectif de la modalité et N l'effectif total.
- Distinguer une variable, sa nature, ses modalités et les résultats réellement disponibles dans le jeu de données.
- Les résultats d'un échantillon de participants ne permettent pas automatiquement d'estimer la situation de toute la population de Valmont.
- La pseudonymisation remplace les identifiants directs par un code, mais ne rend pas à elle seule un fichier anonyme.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter la formule et le calcul, puis arrondir les proportions au dixième de point.
- Vérifier que les pourcentages des catégories sont cohérents avec le total de 100 %.
- Distinguer les résultats observés, leurs limites d'interprétation et les liens causaux non démontrés.
- Avant diffusion, limiter les accès, fixer une échéance de suppression et vérifier les catégories rares.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer une proportion à partir des effectifs de l'enquête ?

Divisez l'effectif de la modalité par l'effectif total, puis multipliez par 100. Ici, le total est de 240 questionnaires. Présentez la formule et le calcul, puis arrondissez le pourcentage au dixième de point.

Q : Pourquoi l'équipement principal ne suffit-il pas à mesurer la maîtrise numérique ?

L'équipement déclaré décrit une pratique, pas la capacité à réaliser une démarche. La maîtrise peut aussi dépendre des compétences numériques, de la stabilité de la connexion, du partage de l'appareil ou de la complexité des démarches.

Q : Comment organiser son temps et que sait-on du barème ?

L'épreuve dure 2 h 30. Les quatre parties valent respectivement 5, 5, 6 et 4 points, soit 20 points au total. Prévoyez du temps pour les calculs, les réponses rédigées, les documents réponse et une relecture finale.

Q : Quelles précautions faut-il prendre pour publier les résultats de cette enquête ?

Diffusez des résultats agrégés dans un format lisible et accessible. Vérifiez les petites catégories pour réduire le risque de réidentification, écartez les identifiants directs du fichier d'analyse et rappelez les limites des données.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C1 - Usages digitaux et numériques/2026/Licence Sociologie - C1 - Usages digitaux et numériques - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sociologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.